AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-69 928081

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 1 au Bulletin technique n° 104 de mai 1969 -

1969-11

AVERTISSEMENTS

/VIGNE/

Mildiou :

Les premiers foyers ont été découverts et les taches sont apparues à partir des 8 et 9 mai. Elles avaient pour origine des infections produites au cours des pluies des 21 et 22 avril. Les pluies des 26 au 29 avril ont provoqué d'autres foyers dont les apparitions de taches ont commencé à partir du 11 mai. En outre, les pluies du début du mois ont probablement permis de nouvelles infections et les premiers repiquages dans les cas les plus favorables à la maladie.

En conséquence, continuer à supprimer les repousses inutiles de la base des souches et appliquer, lors des prochaines menaces de pluie, un traitement nécessité par les risques de repiquages et la croissance très active de la vigne depuis quelques jours.

Black-rot :

Les projections d'ascospores (germes hivernants) demeurent importantes. Le traitement dirigé contre le mildiou permettra de combattre ce champignon.

/ARBRES FRUITIERS/

Tavelures du poirier et du pommier :

Les projections d'ascospores, quoique en nette diminution d'intensité, vont encore se poursuivre à l'occasion des pluies à venir, alors que des taches parfois nombreuses (pommier surtout) sont apparues et que d'autres vont se manifester en fin de semaine. Un nouveau traitement est donc nécessaire. Le mettre en place dès la première menace de pluie.

INFORMATIONS

Rouille du prunier

Appliquer dans les prochains jours un traitement en employant l'un des produits suivants aux doses conseillées contre les tavelures : Carbatène, Manèbe, Mancozèbe, Phaltane, Zirame, Zinèbe.

P.1180

/VIGNE/

Araignées rouges et jaunes :

Dans les vignes où l'on constate un niveau élevé de population de ces animaux, appliquer à présent un traitement acaricide, très soigné.

BALMA, le 12 MAI 1969

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX